

Faits sur la variole simienne

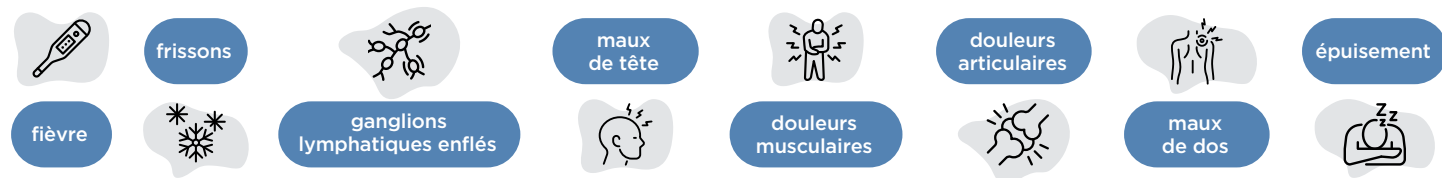
À propos de la variole simienne

La variole simienne est une maladie virale. C'est une maladie généralement bénigne, et les symptômes disparaissent normalement en quelques semaines. Bien que rares, des cas graves et la mort peuvent survenir. Les personnes immunodéprimées, les personnes enceintes et les enfants de moins de douze ans sont plus susceptibles de développer des complications.

Symptômes de la variole simienne

Les symptômes apparaissent généralement de **5 à 21 jours après l'exposition** au virus de la variole simienne. Les symptômes durent généralement de **14 à 28 jours**. Avant cette dernière éclosion, les symptômes courants apparaissaient avant l'éruption cutanée.

Parmi les symptômes courants, notons les suivants :



Les symptômes cutanés comprennent une éruption cutanée qui :

- ① apparaît généralement dans les 1 à 3 jours (parfois plus) suivant le début de la fièvre;
- ② peut souvent apparaître d'abord sur le visage ou les extrémités;
- ③ peut toucher d'autres parties du corps, comme les mains, les pieds et les organes génitaux, et se développer à des endroits plus difficiles à remarquer, comme dans la bouche;
- ④ change d'apparence avant de former finalement une croûte qui tombera plus tard.

L'éclosion en cours compte des cas qui se manifestent autrement. Certaines personnes ne présentent que des lésions orales, génitales ou périanales. Elles peuvent avoir des symptômes de proctite (douleurs au rectum ou suintements par l'anus). Les symptômes courants peuvent se développer avant ou après l'apparition des lésions cutanées. Certaines personnes peuvent développer une éruption cutanée plus généralisée. Les renseignements seront mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles preuves sont accessibles.



Faits sur la variole simienne

Comment se propage la variole simienne

La variole simienne peut se transmettre d'une personne à l'autre par contact étroit avec la peau (y compris les lésions et les croûtes), les fluides corporels (y compris la salive) et les surfaces muqueuses (y compris les yeux, le nez et la bouche) d'une personne infectée. La variole simienne peut également se transmettre par contact direct avec des objets ou des articles personnels contaminés. Par exemple, les vêtements, le linge de maison, la literie, les serviettes, les accessoires sexuels, les brosses à dents et les ustensiles.

Un contact étroit avec une personne atteinte du virus augmente le risque de transmission, par exemple :

- ① pendant les contacts sexuels (y compris les contacts sexuels oraux et sans pénétration);
- ① lors de la prestation de soins;
- ① en raison du fait de vivre dans le même foyer.

Il est possible que les gouttelettes respiratoires, provenant de la toux ou des éternuements, puissent propager le virus de la variole simienne, mais ce risque n'est pas encore totalement compris.

Une personne infectée et enceinte peut également transmettre le virus au fœtus par voie placentaire, ce qui peut entraîner la variole simienne congénitale.

N'importe qui peut attraper ou transmettre la variole simienne

Toute personne peut être infectée par la variole simienne et la transmettre si elle entre en contact étroit avec une personne atteinte du virus, indépendamment du sexe, du genre, de l'orientation sexuelle, du statut socioéconomique et de la race. Notre compréhension du virus continue de progresser et d'autres renseignements seront fournis lorsqu'ils seront accessibles.

Bien que la plupart des cas signalés au Canada dans le cadre de cette éclosion concernent des hommes gais et bisexuels, la variole simienne n'est pas exclusive à certains groupes ou milieux. Lorsqu'on parle de maladies infectieuses, la stigmatisation peut conduire à une mauvaise compréhension des risques et à des résultats négatifs pour la santé.

Prévenir la propagation de la variole simienne

Les risques d'exposition à une personne infectée peuvent augmenter chez les personnes qui ont de multiples partenaires sexuels. Envisagez de limiter le nombre de partenaires sexuels pour réduire vos risques d'infection à la variole simienne et d'autres maladies transmissibles sexuellement.

Réduisez le risque de contracter ou de propager la variole simienne en suivant les mesures de santé publique suivantes :



restez à la maison si vous êtes malade



couvrez-vous le nez et la bouche en cas de toux ou d'éternuements (par exemple, tousssez ou éternuez dans le pli de votre bras ou dans un mouchoir en papier, ou portez un masque)



lavez-vous les mains régulièrement



nettoyez et désinfectez les surfaces et les objets fréquemment touchés

Faits sur la variole simienne

Ce que vous pouvez faire si vous avez ou pensez avoir la variole simienne

- ③ Si vous présentez des symptômes de variole simienne, communiquez avec un fournisseur de soins de santé pour obtenir des conseils.
- ③ Si vous recevez un diagnostic de variole simienne, isolez-vous des autres et consultez les ressources des services de santé publique de votre localité.
 - › Restez en isolement jusqu'à ce que vous ne soyez plus contagieux. Cela se produit généralement lorsque l'éruption a guéri et que toutes les croûtes sont tombées. Jusqu'à ce que vos lésions se résorbent, vous êtes toujours susceptible d'infecter votre entourage.
 - › Évitez tout contact avec les personnes plus susceptibles de complications, comme les enfants de moins de 12 ans, les personnes immunodéprimées et les personnes enceintes.
 - › Évitez les contacts physiques étroits, y compris les contacts sexuels, avec d'autres personnes.
 - › Couvrez les lésions avec des vêtements ou des bandages.
 - › Portez un masque médical bien ajusté en présence d'autres personnes, par exemple, dans les espaces partagés lorsque vous recevez des soins.
 - › Évitez de partager les vêtements, le linge de maison, la literie, les serviettes, les accessoires sexuels, les brosses à dents, les ustensiles et tout autre article qui pourrait être contaminé.
 - › Évitez de toucher des animaux, y compris les animaux de compagnie.
 - › Respectez les principes d'hygiène des mains et du milieu.
 - › Ne donnez pas de sang, ni aucun autre liquide corporel (y compris le sperme) ni de tissu.

Ce que vous pouvez faire si vous avez été exposé à la variole simienne

Si vous avez été exposé à une personne atteinte de la variole simienne, consultez les services de santé publique de votre localité. Il se peut également que les autorités locales de santé publique communiquent avec vous si vous avez été exposé à une personne atteinte de la variole simienne. Elles vous fourniront des instructions sur la façon de réduire le risque de propagation, qui peuvent varier en fonction de votre niveau de risque d'exposition. À moins d'avis contraire, vous pouvez continuer vos activités courantes au quotidien, tout en prenant certaines précautions.

- ③ Continuez à respecter les principes de l'hygiène des mains et de l'étiquette respiratoire pendant votre période d'auto-surveillance.
- ③ Surveillez les symptômes de la variole simienne pendant 21 jours après avoir été exposé.
- ③ Évitez tout contact avec les personnes plus susceptibles de complications, comme les enfants de moins de 12 ans, les personnes immunodéprimées et les personnes enceintes.
- ③ Évitez les contacts sexuels avec d'autres personnes.
- ③ Évitez les médicaments connus pour faire baisser la fièvre, car ils peuvent masquer un symptôme précoce de la variole simienne. Par exemple, l'acétaminophène, l'ibuprofène et l'acide acétylsalicylique.

Faits sur la variole simienne

Gestion de la variole simienne

Le vaccin Imvamune^{MD} est autorisé par Santé Canada pour l'immunisation contre la variole simienne et d'autres infections et maladies liées au virus de la variole chez les adultes de 18 ans et plus qui présentent un risque élevé d'exposition. Le Comité consultatif national de l'immunisation recommande de proposer une dose unique d'Imvamune aux personnes exposées à un risque élevé parce qu'elles ont été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de variole simienne ou qu'elles vivent dans un milieu où le virus se propage, idéalement dans les 4 jours suivant l'exposition. Santé Canada a également autorisé l'utilisation de TPOXX (Tecovirimat) pour le traitement de la variole. L'utilisation de TPOXX par les professionnels de la santé pour traiter la variole simienne serait considérée comme une utilisation non indiquée sur l'étiquette. Pour en savoir plus, communiquez avec un fournisseur de soins de santé ou l'autorité de santé publique de votre localité.

Il existe d'autres ressources à votre disposition, notamment les centres de crise locaux, le Service canadien de prévention du suicide (1 833 456-4566), le 1 866 APPELLE (résidents du Québec) et le portail en ligne [Espace mieux-être Canada](#) et les organismes communautaires locaux. Chaque situation est différente, alors choisissez les stratégies de mieux-être qui vous conviennent le mieux.

Pour en savoir plus sur la variole simienne :
canada.ca/varirole-simienne